|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****23ème réunion, Genève, 9-11 avril 2018** | C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG18-23/****2-F** |
|  | **31 janvier 2018** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| Rapport d'activité pour 2017 |
|  |
| **Résumé:**Le rapport d'activité pour 2017 décrit l'état d'avancement de la mise en oeuvre des objectifs, des résultats et des produits définis dans le Plan opérationnel de l'UIT-D. Il met l'accent sur les résultats obtenus lors de la mise en oeuvre des objectifs, des résultats et des produits du Secteur ainsi que sur les indicateurs de performance.Le rapport dans son intégralité est accessible à l'adresse:<https://www.itu.int/en/ITU-D/TIES_Protected/PerfReport2017.pdf>**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent rapport et à fournir les indications qu'il jugera nécessaires.**Références:**Numéro 215EA de la Convention de l'UIT |

Présentation du rapport d'activité pour 2017

Le rapport d'activité pour 2017 établit une comparaison entre les produits et les réalisations, ainsi qu'entre les résultats attendus et les résultats effectivement obtenus, au regard des indicateurs de performance correspondants. On y trouve également une évaluation des dangers et des risques pour 2017. Ces indicateurs sont présentés pour chaque objectif et pour chaque produit correspondant. Le rapport dans son intégralité est accessible à l'adresse <https://www.itu.int/en/ITU-D/TIES_Protected/PerfReport2017.pdf>.

Les principaux résultats obtenus par le BDT au cours de l'année 2017 dans le cadre de ses objectifs sont exposés ci‑après.

# 1 Objectif 1: "*Promouvoir la coopération internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC*"

## 1.1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)

|  |
| --- |
| La septième Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) de l'UIT a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) du 9 au 20 octobre 2017 sur le thème "Les TIC au service des Objectifs de développement durable", en présence de 1 368 participants issus de 134 Etats Membres, de 62 Membres du Secteur de l'UIT-D, de 10 établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi que d'observateurs de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. La Conférence a été ouverte par M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est adressé aux participants par le biais d'un message de bienvenue retransmis par vidéo. Au cours des trois premiers jours de la CMDT-17, quatre séances plénières ont été consacrées au Segment de haut niveau. A cette occasion, 53 orateurs se sont adressés à la Conférence; le discours principal du Directeur général de l'OMS M. Tedros, notamment, a été prononcé par un représentant de l'OMS à Buenos Aires. Pendant la Conférence, des manifestations parallèles ont eu lieu sur dix sujets au coeur de l'actualité. En outre, deux tables rondes ministérielles et un gala ont été organisés pour célébrer le 25ème anniversaire de l'UIT-D. Tous les anciens Directeurs du Bureau de développement des télécommunications (BDT) ont assisté aux célébrations. La CMDT-17 a indiqué la voie à suivre pour l'UIT-D et le BDT au cours de la période à venir.Les principaux résultats de la Conférence sont les suivants:• Adoption de la Déclaration de Buenos Aires, qui met en évidence les principales conclusions et priorités établies par la Conférence et renforce l'appui politique en faveur de la mission de développement de l'UIT et de ses objectifs stratégiques.• Approbation de la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020‑2023, qui sera examiné par la prochaine Conférence de plénipotentiaires organisée à Dubaï (Emirats arabes unis) en 2018.• Adoption du Plan d'action de Buenos Aires, qui aligne les travaux de l'UIT-D sur les objectifs stratégiques de l'UIT, afin d'aider les pays à tirer pleinement parti des TIC.En outre, la CMDT-17 a adopté cinq initiatives régionales dans chacune des six régions de l'UIT. La Conférence a aussi adopté la composition du Bureau du GCDT et nommé le Président et les Vice-Présidents du GCDT. La Conférence a approuvé la révision de 42 Résolutions et la création de 4 nouvelles Résolutions; elle a supprimé 6 Résolutions, parmi lesquelles 5 ont été fusionnées avec des Résolutions existantes. La CMDT-17 a adopté 7 Questions pour chacune des Commissions d'études 1 et 2. Pour finir, la Conférence a pris note du rapport de la Commission 2 sur le contrôle budgétaire, qui présente les incidences financières de la mise en oeuvre des initiatives régionales pour la période 2018-2021. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 2, 5, 30, 33, 37, 50, 53, 59, 81, 82 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 72, 77, 111, 131, 133, 135, 139, 140, 151, 154, 165, 167 |
| *Conseil* | Résolution 1372 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations C1 et C11 du SMSI |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1, 3, (cible 3.d), 5, 10, 16 (cibles 16.5, 16.6, 16.8), 17 (cibles 17.9, 17.16, 17.17, 17.18, 17.19) |

## 1.2 Réunions préparatoires régionales (RPM)

|  |
| --- |
| Conformément à la Résolution 31 de la CMDT (Rév.Dubaï, 2014), le BDT a organisé une réunion préparatoire régionale (RPM) par région en vue de la CMDT-17, chacune précédée d'un forum régional d'une journée sur le développement. En 2016, les RPM ont eu lieu en République kirghize pour la Communauté des Etats indépendants (CEI) et au Rwanda pour l'Afrique. En 2017, les RPM restantes se sont tenues au Soudan pour les Etats arabes, au Paraguay pour les Amériques, en Indonésie pour l'Asie-Pacifique et en Lituanie pour l'Europe.Les six RPM ont été organisées en vue de définir des priorités au niveau régional concernant le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les participants ont examiné de manière approfondie les résultats de la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï depuis 2014 et ont axé leurs débats sur les questions, les thèmes et les sujets prioritaires ainsi que sur les initiatives régionales intégrées au Plan d'action de Buenos Aires. Toutes les RPM ont reconnu que les initiatives régionales de l'UIT‑D constituaient un mécanisme efficace pour stimuler la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment des Objectifs de développement durable.En outre, toutes les RPM ont débouché sur un ensemble de propositions concernant les questions prioritaires pour leurs régions respectives, qui ont servi de base à l'élaboration des contributions soumises à la CMDT-17.Les documents essentiels suivants ont été soumis lors des six RPM à des fins d'examen:• Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020‑2023.• Avant-projet de Plan d'action de l'UIT-D.• Avant-projet de Déclaration de la CMDT-17.• Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT).• Rapport sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT.A la suite du GCDT-17, les réunions préparatoires de la CMDT-17 ont été organisées par les groupes régionaux suivants: Union africaine des télécommunications (UAT), Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), Ligue des Etats arabes (LAS), Télécommunauté Asie-Pacifique (APT), Communauté régionale des communications (RCC), et Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT). |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 17, 25, 30, 31, 33, 37, 48, 50, 59, 61, 81 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 111, 135, 140, 165, 167 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations C1 et C11 du SMSI |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1, 3, (cible 3.d), 5, 10, 16 (cibles 16.5, 16.6, 16.8), 17 (cibles 17.9, 17.16, 17.17, 17.18, 17.19) |

## 1.3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)

|  |
| --- |
| La 22ème réunion du GCDT a eu lieu du 9 au 12 mai 2017 au siège de l'UIT à Genève. Il s'agissait de sa dernière réunion avant la CMDT-17. Lors de la réunion, les divers thèmes suivants ont été abordés:– Préparatifs en vue de la CMDT-17, y compris i) un point sur l'avancement des préparatifs en vue de la Conférence, ii) le rapport de la Réunion de coordination des Réunions préparatoires régionales, iii) la structure de la CMDT-17, iv) la contribution de l'UIT-D au projet de Plan stratégique de l'UIT, v) le projet de Plan d'action de l'UIT-D, et vi) le projet de Déclaration de la CMDT-17.– Résultats de l'AMNT-16 liés aux travaux de l'UIT-D.– Mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2016, y compris les initiatives régionales.– Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2018-2021, y compris un rapport d'activité du Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration (CG-SPOPD).– Contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI, y compris l'examen d'ensemble par l'Assemblée générale des Nations Unies et les Objectifs de développement durable.– Méthodes de travail et Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT), y compris un rapport établi par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Règlement intérieur de l'UIT-D (CG-Res1).– Rationalisation des Résolutions de la CMDT.– Célébrations du 25ème anniversaire de l'UIT‑D.– Collaboration avec les autres Secteurs, y compris un rapport d'activité sur les travaux de l'Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel.– Questions liées aux Commissions d'études de l'UIT-D.– Questions relatives aux membres, aux partenariats et à l'innovation.Les réunions supplémentaires suivantes ont eu lieu pendant la semaine du GCDT:– Groupe de travail par correspondance sur le Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) (Résolution 1 de la CMDT) (CG‑Res1).– Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration (CG‑SPOPD).– Groupe de travail par correspondance sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT (CG-SR).– Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel.On peut notamment citer les résultats suivants obtenus par le GCDT:– En lien avec la contribution de l'UIT-D au projet de Plan stratégique de l'UIT, le GCDT a attiré l'attention sur les Documents TDAG17-22/7, TDAG17-22/8, et TDAG17-22/9, qui contiennent la synthèse des résultats des RPM et des contributions au GCDT-17, et a invité les membres à utiliser ces documents pour préparer la CMDT-17.– En lien avec les méthodes de travail et le Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT), le GCDT a conseillé à ses membres d'utiliser le Document de synthèse TDAG17-22/10 pour préparer la CMDT.– En lien avec la rationalisation des Résolutions de la CMDT, le GCDT a appuyé le rapport du Groupe GC-SR et a pris note avec satisfaction de la proposition visant à réduire le nombre de Questions à l'étude et des efforts déployés pour éviter les chevauchements. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 17, 24, 30, 33, 37, 50, 59, 61, 81 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13 Résolutions 25, 71, 111, 135, 140, 151, 154, 165, 166, 167 |
| *Conseil* | Résolution 1372 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations C1 et C11 du SMSI |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1, 3, (cible 3.d), 5, 10, 16 (cibles 16.5, 16.6, 16.8), 17 (cibles 17.9, 17.16, 17.17, 17.18, 17.19)  |

## 1.4 Commissions d'études

|  |
| --- |
| En janvier 2017, les Commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur troisième série de réunions des Groupes du Rapporteur pour la période d'études 2014-2017. Les Groupes du Rapporteur de la Commission d'études 1, y compris le Groupe de travail mixte de l'UIT-D/UIT-R sur la Résolution 9 de la CMDT, se sont réunis à Genève du 9 au 18 janvier 2017. Les Groupes du Rapporteur de la Commission d'études 2 se sont réunis du 18 au 27 janvier 2017. Les réunions des Groupes du Rapporteur ont constitué une étape importante pour achever l'élaboration des produits attendus pour toutes les Questions étudiées pendant la période d'études. Des progrès importants ont été enregistrés en la matière et les groupes se sont également réunis pour réfléchir aux possibles axes de travail futurs et aux activités correspondantes pour chacune des Questions à l'étude. Cette réflexion sur l'avenir des Questions a été utile aux membres lorsqu'ils en ont débattu et ont formulé des propositions à ce sujet dans le cadre des RPM et lors de la CMDT-17. – Le 26 janvier 2017, parallèlement à la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/2 (cybersécurité), un atelier ouvert a eu lieu sur le thème de la cybersécurité et de l'évaluation des risques dans la pratique. Cet atelier a rassemblé des spécialistes, qui ont partagé leurs connaissances et leurs données d'expérience sur l'évaluation pratique des cyberrisques au niveau national, dans les grandes organisations et dans les secteurs des infrastructures essentielles. Les risques pour la chaîne d'approvisionnement et le rôle que jouent les normes dans la gestion des cyberrisques au sein des organisations ont également été examinés. – Les réunions finales des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D pour la période d'études ont eu lieu à Genève du 27 au 31 mars 2017 et du 3 au 7 avril 2017 respectivement. Lors de ces réunions, les Commissions d'études 1 et 2 ont approuvé les rapports finals contenant les produits demandés par la CMDT‑14 pour toutes les Questions dont l'étude leur avait été confiée. Les commissions d'études ont aussi poursuivi leurs débats sur l'avenir des Questions actuellement à l'étude, sur lesquels les Etats Membres se sont appuyés à leur tour dans le cadre des préparatifs en vue de la CMDT‑17.– La question des dates de réunion des Commissions d'études 1 et 2 au cours de la prochaine période d'études (2018-2021) a également été abordée.– En 2017, des possibilités de parrainage pour différentes activités telles que des expositions, des manifestations parallèles et des réceptions ont été offertes à l'occasion de toutes les réunions des Commissions d'études 1 de 2 de l'UIT-D, y compris celles des Groupes du Rapporteur.– L'appel adressé aux Etats Membres pour qu'ils désignent des candidats aux postes de présidents et de vice-présidents des Commissions d'études de l'UIT-D pour la prochaine période d'études (2018-2021) a été lancé en mai 2017.– Un total de 18 publications, disponibles dans les six langues de l'Union, ont été finalisées en vue de la CMDT-17, afin de présenter les résultats des études et des enquêtes réalisées et de faire état des contributions reçues au cours de la période d'études 2014-2017.– La CMDT-17 a renforcé le rôle des Commissions d'études de l'UIT-D pour offrir aux membres une tribune leur permettant d'échanger leurs expériences et leurs points de vue, de présenter des idées, et de parvenir à un consensus sur les stratégies à adopter pour s'attaquer aux priorités en matière de télécommunications/TIC. La Conférence a aussi nommé la nouvelle équipe de direction composée de deux présidents et de 23 vice-présidents issus des six régions. S'agissant du domaine de compétence des Commissions d'études de l'UIT-D pour la nouvelle période d'études 2018-2021, la Commission d'études 1 de l'UIT-D, par le biais de ses 14 nouvelles Questions à l'étude, restera chargée de l'"Environnement propice au développement des télécommunications/TIC"; la Commission d'études 2, quant à elle, se concentrera sur les "Services et applications issus des TIC pour promouvoir le développement durable".– L'appel adressé aux Etats Membres, aux Membres du Secteur, aux Associés et aux établissements universitaires participant aux travaux du Secteur pour qu'ils désignent des candidats aux postes de rapporteurs et de vice-rapporteurs pour les 14 nouvelles Questions à l'étude a été lancé en novembre 2017. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 2, 5, 9, 17, 21, 30, 33, 50, 59, 61, 80, 81 |
| *UIT‑D* | Recommandations 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 133, 135, 140, 154, 165, 166, 167 |
| *Conseil* | 1372 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations C1 et C11 du SMSI |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1 (cible 1.b), 3 (cible 3.d), 5, 10, 16 (cibles 16.5, 16.6, 16.10), 17 (cibles 17.9, 17.16, 17.17, 17.18) |

# 2 Objectif 2: "*Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement de réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation*"

## 2.1 Cadres politiques et réglementaires

|  |
| --- |
| L'UIT-D a continué d'organiser, à l'intention des Membres de Secteur et d'autres parties prenantes d'envergure nationale ou internationale, des forums régionaux ou internationaux visant à examiner l'évolution à l'échelle mondiale de la réglementation, comme le Colloque mondial des régulateurs (GSR) ou des dialogues stratégiques sur les questions d'actualité en matière de politiques, de législation, de réglementation, d'économie, de finance et d'évolution du marché. Le GSR est la manifestation internationale annuelle qui permet aux régulateurs de confronter leurs points de vue et leurs expériences; il s'achève sur l'adoption de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques. La 17ème édition du GSR et ses manifestations préalables (le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique, la réunion des associations de régulateurs et la réunion des directeurs de la réglementation dans le secteur privé) ont eu lieu du 11 au 14 juillet à Nassau (Bahamas).L'UIT-D a également fourni des données, des travaux de recherche, des analyses et des outils (rapports sur les tendances, documents de travail du GSR, publications, portails, bases de données), afin d'aider ses membres à définir, élaborer, mettre en oeuvre et examiner des stratégies transparentes, cohérentes et tournées vers l'avenir ainsi que des cadres politiques, juridiques et réglementaires, et à adopter un processus décisionnel fondé sur des données factuelles. Au cours du premier trimestre 2017, le rapport sur les perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde (dont le résumé est disponible à l'adresse <http://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Pages/Outlook/2017.aspx>) a été inauguré. Il s'agit d'un premier rapport d'une nouvelle série de rapports annuels portant sur l'évolution commerciale et réglementaire du secteur des TIC et les incidences de cette évolution sur l'économie.L'UIT-D a également fourni des outils et des plates-formes de partage des connaissances (base de données "L'Oeil sur les TIC", Kit d'aide sur la réglementation des TIC, centre d'information sur la réglementation des TIC) qui facilitent le dialogue inclusif et renforcent la coopération, afin d'aider les pays à créer une société de l'information plus inclusive et de mieux faire connaître, sur le plan national et régional, l'importance d'un environnement propice. L'accès à l'outil de suivi réglementaire des TIC a été facilité grâce à sa diffusion sur un nouveau microsite web, disponible à l'adresse <https://www.itu.int/net4/itu-d/irt/#/tracker-by-country/regulatory-tracker/2015>.L'UIT-D a continué de mener des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités en organisant des formations, des ateliers, des séminaires, des forums et des conférences sur les thèmes suivants: développement des TIC, infrastructure large bande, applications et services, 5G, itinérance mobile internationale, modélisation des coûts, développement de l'infrastructure, gestion du spectre et des questions connexes, coordination des satellites, réseaux électriques intelligents, jeunes entreprises des TIC, accès à l'Internet, conformité et interopérabilité, tarification, collaboration politique et réglementaire dans les domaines des services financiers numériques et de l'inclusion financière numérique, et économie numérique. Plusieurs forums régionaux ont été organisés au sujet des aspects économiques et financiers du secteur des TIC/télécommunications, offrant une tribune de discussion sur les questions économiques et financières qui touchent le secteur dans différents pays; des solutions possibles ont été envisagées.L'UIT-D a apporté une assistance directe à de nombreux pays en ce qui concerne la mise en place, notamment, de cadres politiques et réglementaires, d'une autorité indépendante chargée de la réglementation, de stratégies sur le large bande, d'activités de renforcement des capacités en matière de contrôle du spectre, et de cadres de protection des consommateurs applicables au secteur des TIC. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 9, 17, 21, 23, 30, 32, 43, 48, 62 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13, Résolutions 25, 71, 102, 135, 138, 154, 165 |
| *Conseil* | Résolution 3 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grande orientation C6 du Plan d'action de Genève et paragraphes 112 à 119 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1 (cibles 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.a, 1.b), 2 (cibles 2.3, 2.4, 2.c), 3 (cibles 3.8, 3.d), 4 (cibles 4.3, 4.4, 4.5, 4.7, 4.c), 5 (cibles 5.1, 5.b), 7 (cibles 7.a, 7.b), 8 (cibles 8.2, 8.3, 8.9, 8.10), 9 (cibles 9.1, 9.3, 9.5, 9.a, 9.c), 10 (cibles 10.3, 10.c), 11 (cible 11.1), 12 (cibles 12.8, 12.b), 13 (cible 13.3), 16 (cibles 16.6, 16.7, 16.8, 16.10, 16.b), 17 (cibles 17.6, 17.8, 17.9, 17.14, 17.16, 17.17) |

## 2.2 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris la conformité et l'interopérabilité et la réduction de l'écart en matière de normalisation

|  |
| --- |
| L'UIT-D a continué de mettre en oeuvre et d'actualiser la cartographie interactive des réseaux de transmission de Terre de l'UIT (<http://itu.int/go/Maps>). Les cartes de l'UIT présentent des infrastructures TIC essentielles concernant les réseaux dorsaux large bande à fibres optiques, les liaisons hyperfréquences, les stations terriennes par satellites et les câbles sous-marins. L'interface des cartes a été renouvelé pour permettre la visualisation de nouvelles données et l'intégration de l'analyse de données. Les éléments suivants ont été fournis: propositions d'améliorations graphiques, maquettes fil de fer concernant les applications pour téléphones intelligents et tablettes, ainsi que tableau de bord et statistiques. Des vidéos et des démonstrations destinées aux manifestations sont en cours d'élaboration. A l'heure où nous rédigeons le présent rapport, la carte englobe des informations relatives à 406 réseaux d'opérateurs et 19 170 noeuds du monde entier. Les travaux de recherche sur les liaisons de transmission ont porté sur 13 010 406 km de câbles, dont 3 101 414 km ont été importés dans la carte. Une nouvelle page web, des couches supplémentaires (points IXP en collaboration avec Telegeography) ainsi que des tableaux de bord ont été ajoutés; les renseignements concernant les câbles sous-marins et les stations terriennes par satellite ont été mis à jour.Une version révisée du rapport sur la mise en oeuvre d'infrastructures évolutives de télécommunication/TIC pour les pays en développement et ses aspects techniques, économiques et politiques a été élaborée et remise à tous les participants des Commissions d'études de l'UIT-D. En plus d'aborder les infrastructures essentielles de télécommunication/TIC et leurs technologies, cette version révisée intègre des informations sur le processus et les concepts associés à la normalisation de l'Internet des objets, le spectre et la radiodiffusion. Le rapport fait référence à plus de 200 publications de l'UIT (rapports des Commissions d'études de l'UIT-D, lignes directrices de l'UIT et recommandations de l'UIT émanant de tous les Secteurs de l'Union, par exemple).Conformément à la Résolution 47 de la CMDT (Rév.Dubaï, 2014), des forums et des cours de formation sur la conformité et l'interopérabilité ont été organisés au niveau régional. Une étude d'évaluation sur la conformité et l'interopérabilité a été élaborée pour la région de l'Amérique du Sud, à laquelle ont pris part neuf des dix pays de la région. Des formations ont été organisées au niveau régional avec le concours de laboratoires de test partenaires pour les régions Amériques, Asie-Pacifique et Afrique.Les capacités des membres de l'UIT ont été renforcées sur un ensemble de questions relatives aux réseaux de télécommunication/TIC, et notamment la conformité et l'interopérabilité, la télévision numérique de Terre, le protocole IPv6, le système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC), la gestion du spectre, la planification et la coordination des fréquences, etc.Une assistance directe a été fournie en ce qui concerne notamment la planification des fréquences, les plans directeurs pour la gestion du spectre, le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, les futurs échanges Internet et le large bande fondé sur le protocole IPv6, la mise en oeuvre de réseaux hertziens large bande, la radiodiffusion sonore, ou encore les points d'échange Internet (IXP) nationaux et régionaux. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 30, 32, 35, 37, 39, 43, 47, 48, 50, 51, 52, 57, 62, 63, 77Recommandations 17, 19, 22 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 101, 123, 176, 177, 178, 203 |
| *CMR* | Résolutions 12, 55, 212, 223, 224, 238, 908Recommandation 207 |
| *AMNT* | Résolutions 17, 20, 29, 44, 64, 72 |
| *CMTI* | Résolution 5 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations C2, C3, C7 et C9 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et la section de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement". |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1 (cibles 1.a, 1.4), 4 (cibles 4.4, 4.6, 4.a, 4.c), 6 (cibles 6.5, 6.a, 6.b), 7 (cibles 7.1, 7.b), 8 (cibles 8.2, 8.5), 9 (cibles 9.1, 9.4, 9.5, 9.a, 9.b, 9.c), 11 (cibles 11.1, 11.5, 11.a, 11.b), 17 (cibles 17.3, 17.5). |

## 2.3 Innovation et partenariats

|  |
| --- |
| **Partenariat dans l'écosystème des TIC**: Les partenariats et la mobilisation de ressources ont été renforcés par le biais de contacts directs, de création de réseaux de relations et de réunions. En 2017, 58 nouveaux accords de partenariat ont été signés avec diverses parties prenantes: des partenariats multithématiques (20), sur les applications TIC (12), sur le renforcement des capacités humaines (6), sur l'infrastructure (5), sur les télécommunications d'urgence (4), sur l'inclusion numérique (3), sur la cybersécurité (3), sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (2), sur l'environnement réglementaire et commercial (2) et sur l'innovation (1). Trente-trois de ces nouveaux accords ont été signés au niveau international; les régions bénéficiaires des autres accords sont les Amériques (7), l'Asie-Pacifique (8), l'Afrique (4), les Etats arabes (3), l'Europe (2) et la CEI (1). La base de données interne du BDT sur les accords de partenariat a été renforcée pour soutenir les efforts de mobilisation de ressources déployés par le BDT, et afin de faciliter l'identification de partenaires potentiels. Le BDT accorde une attention particulière au fait de favoriser les relations avec les partenaires existants et de faire en sorte que ces relations soient durables. Il reconnaît également qu'il est important d'élargir et de diversifier le nombre de ses partenaires, en menant à bien des activités destinées à renforcer la communication auprès des partenaires non traditionnels. Par conséquent, dans un écosystème des TIC postconvergence, les entités des autres secteurs deviennent de nouveaux partenaires pour le BDT, comme la Fondation Pierre Fabre dans le cadre de projets dans le domaine de la santé sur mobile, ou l'International Solid Waste Association pour des projets liés aux déchets d'équipements électriques et électroniques. Au cours de l'année 2017, l'UIT a travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) en vue de mettre à jour une étude d'expériences couronnées de succès concernant la cybersanté réalisée dans la région Amériques, tout en répétant ces expériences. A la suite de leur collaboration pendant l'année 2017, la région Amériques de l'UIT et l'OPS sont convenues de travailler à l'élaboration d'un mémorandum d'accord pour faciliter leur collaboration à l'avenir. Les négociations en vue de la signature de ce mémorandum d'accord sont en cours.**Possibilités de parrainage**: une nouvelle plate-forme de parrainage interactive, disponible dans les six langues officielles de l'Union, a été inaugurée en 2017 pour des réceptions, des manifestations parallèles et des activités organisées dans le cadre de manifestations du BDT. Des possibilités ont été offertes pour des réunions des commissions d'études, des manifestations organisées en marge de l'édition de 2017 du Colloque mondial des régulateurs (GSR) et de la CMDT-17, ainsi que pour le 25ème anniversaire de l'UIT-D. Ce site web/portail offre aux entités la possibilité de mieux se faire connaître, de valoriser leurs marques ou encore de présenter leurs produits et leurs solutions TIC.**Innovation**: des consultations et des ateliers ont été réalisés avec succès dans plusieurs pays et régions (par exemple au Rwanda, au Kenya, en Argentine, en Moldova, ou encore au Sri Lanka) sur desécosystèmes d'innovation centrés sur les TIC, sur l'innovation et l'entrepreneuriat, et les politiques d'innovation. Un volet innovation a été organisé avec succès pour l'édition de 2017 du Forum du SMSI, dans le cadre duquel de jeunes entreprises et des décideurs du secteur public se sont rencontrés afin de renforcer les capacités dans les industries numériques et en matière d'innovation, et de tirer parti des investissements en vue de réduire la fracture à cet égard. Le kit pratique sur la réduction de la fracture en matière d'innovation numérique visant à renforcer les écosystèmes centrés sur les TIC a été inauguré au cours d'une session du volet innovation de l'édition de 2017 du SMSI. Ce kit pratique a été créé en vue d'aider les pays à mettre en place un cadre en faveur de l'innovation numérique, c'est-à-dire un ensemble de politiques et de projets qui encouragent l'innovation au niveau national.Un atelier multi-parties prenantes à l'échelle mondiale sur la réduction de la fracture en matière d'innovation numérique a été organisé en marge d'ITU Telecom, qui s'est tenu à Busan du 26 au 28 septembre, en présence de représentants de 8 pays, compétents pour défendre et mener des examens au niveau national sur les écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC et pour élaborer des approches cohérentes en vue de faire en sorte que les économies de leurs pays respectifs se tournent vers l'innovation. En partenariat avec la ville de Busan, l'UIT a organisé la quatrième édition du Forum pour les jeunes dirigeants du secteur des TIC en parallèle de l'édition 2017 d'ITU Telecom World à Busan (République de Corée), du 27 au 29 septembre 2017. Plus de 200 participants issus de plus de 30 pays ont pris part au Forum, lors duquel s'est aussi tenu le Busan Global Smart Cities Challenge, qui a récompensé cinq gagnants. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 30, 33, 50, 59, 71, 157 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 72 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations3, 4, 5, 6, et 7 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et section de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information intitulée "Mécanismes de financement pour relever le défi que représente l'utilisation des TIC au service du développement" |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1 (cibles 1.a; 1.b), 2 (cibles 2.a, 2.c), 3, 4 (cibles 4.a, 4.b, 4.3, 4.7), 5 (cibles 5.b, 5.6), 8 (cibles 8.2, 8.3, 8.6, 8.10, 8.b), 9 (cibles 9.5, 9.b, 9.c), 10, 11 (cibles 11.1, 11.4), 12, 13 (cible 13.3), 16, 17 (cibles 17.1, 17.3, 17.9, 17.14, 17.16, 17.17) |

#

# 3 Objectif 3: "*Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants*"

## 3.1 Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC

|  |
| --- |
| En 2017, le BDT a continué d'apporter un appui aux membres de l'UIT, en particulier aux pays en développement, en vue d'instaurer la confiance dans l'utilisation des TIC. Le BDT a notamment mené des activités de renforcement des capacités et de communication, ainsi que des activités concernant des améliorations juridiques et techniques, et portant sur la coopération internationale.La deuxième édition de l'Indice mondial de cybersécurité a été présentée. Cet indice vise à mesurer le niveau de développement des Etats Membres en matière de cybersécurité.Plusieurs initiatives et activités ont été mises en oeuvre dans le domaine de la protection en ligne des enfants, y compris concernant l'élaboration de lignes directrices et de stratégies (par exemple en Egypte, dans les Caraïbes, au Soudan, etc.).Le BDT a contribué à la mise en place et au renforcement d'équipes CIRT nationales (par exemple au Mali, dans la région des Etats arabes, en Namibie, en Mauritanie, ou encore au Zimbabwe). Un projet de cybersécurité a par exemple été signé au mois de septembre avec le Gouvernement de l'Australie en vue d'aider quatre pays appartenant aux îles du Pacifique à mettre en place des équipes CIRT nationales.Des cyberexercices ont été organisés dans plusieurs pays et régions (par exemple dans les Caraïbes, dans la région des Etats arabes ou en Uruguay). Citons par exemple le cyberexercice régional d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence (ALERT) organisé à Doha (Qatar) en coopération avec le Centre régional de cybersécurité pour la région des Etats arabes (ARCC), auquel ont pris part 100 participants issus de 11 pays. Des ateliers et des colloques sur la cybersécurité ont été organisés avec succès dans plusieurs pays et régions (notamment dans la région Amériques, au Swaziland ou encore à Djibouti).L'atelier régional de l'UIT sur la cybersécurité pour la CEI a offert une tribune permettant d'échanger des expériences, notamment au sujet des récentes cyberattaques qu'a subi la région, et des idées sur la manière de les combattre. Cinquante-six participants issus de 8 pays ont participé à l'atelier.  |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 9, 15, 30, 33, 37, 45, 50, 59, 64, 67, 69, 78, 79 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 72, 130, 179, 181 |
| *AMNT* | Résolutions 50, 52, 58  |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grande orientation C5 du SMSI |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1, 3 (cible 3.5), 4 (cible 4.a), 5 (cibles 5.2, 5.3, 5.b), 7, 8, 9, 10 (cible 10.2), 11, 16, 17 |

## 3.2 Applications et services TIC

|  |
| --- |
| Les capacités des Etats Membres de l'UIT à élaborer des cyberstratégies nationales visant à favoriser un environnement propice à l'amélioration des applications TIC ont été renforcées plus avant par le biais de nombreuses activités, dont notamment:En ce qui concerne la cybersanté:– Un accord important a été signé avec la Commission européenne et l'OMS en vue de créer un pôle centralisé de connaissances et d'innovation au service de la santé sur mobile pour l'Europe. Ce pôle recueillera et diffusera des données relatives à des recherches et des expériences réalisées dans le cadre de programmes de santé sur mobile à grande échelle, et soutiendra les Etats Membres dans la mise en place de tels programmes.– Un "kit pratique et des lignes directrices sur la mise en oeuvre d'une plate-forme numérique sur la santé" ont été mis au point, afin d'aider les décideurs et les responsables de la planification des services de santé à concevoir et mettre en place une "plate-forme numérique sur la santé".– Une nouvelle initiative conjointe a été amorcée avec la région Afrique de l'OMS au cours du premier forum de l'OMS pour l'Afrique sur la santé, qui a eu lieu à Kigali, au Rwanda, en vue de développer les services de santé numériques en Afrique.– Une assistance a été apportée au Sénégal pour l'élaboration de son Plan d'action en matière de cybersanté.En ce qui concerne la cyberagriculture:– Un accord de coopération a été signé avec la FAO afin de renforcer la relation de travail entre l'Union et la FAO concernant les questions de cyberagriculture et d'élargir la portée des activités entreprises.– En partenariat avec la FAO, la stratégie nationale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière de cyberagriculture a été perfectionnée plus avant, et certaines solutions prioritaires ont été identifiées. La collaboration avec les parties prenantes en vue de sa mise en oeuvre a été encore renforcée.En ce qui concerne le cyberapprentissage:– Un accord de partenariat type entre différents secteurs (santé, agriculture, éduction, etc.) et le secteur des TIC est en cours d'élaboration en vue de faciliter la création d'accords aux niveaux national et institutionnel capables de stimuler l'essor de services TIC au service du développement tirant parti de partenariats public-privé.– Un Forum des politiques sur l'apprentissage sur mobile organisé conjointement par l'UNESCO et l'UIT s'est tenu avec succès en présence de plus de 300 participants. A cette occasion, on a insisté sur l'importance de la collaboration entre différents secteurs en vue de développer les compétences nécessaires en informatique.Parmi les autres programmes, citons notamment:– Un premier projet de plate-forme commune sur les TIC au service des Objectifs de développement durable, mis au point pour fournir l'architecture générale d'une infrastructure numérique commune susceptible de donner accès à un ensemble de services intégrés et transversaux reposant sur des normes et des principes communs.– Une collaboration régionale accrue au sujet des villes intelligentes et une meilleure compréhension des technologies sous-jacentes et des défis à relever dans ce domaine, lors de l'atelier régional de l'UIT organisé en Ouzbékistan.Des activités ont été réalisées avec succès notamment aux Philippines (stratégie nationale en matière de cyberagriculture), en Russie (technologies relatives à l'Internet des objets et aux réseaux futurs), au Kazakhstan (développement des services financiers numériques), au Burkina Faso (programme sur mobile relatif au cancer du col de l'utérus), en Zambie (mise en oeuvre de la santé sur mobile), ou encore au Zimbabwe (services de télémédecine). |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 30, 54 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 72, 139, 140, 183, 202 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grande orientation C7 du Plan d'action de Genève |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 2, 3, 4 (cibles 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7), 6, 7, 8 (cibles 8.1, 8.3, 8.8), 9 (cibles 9.1, 9.b), 11 |

# 4 Objectif 4: "*Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers*"

## 4.1 Renforcement des capacités

|  |
| --- |
| En 2017, le BDT a continué de mettre en place des politiques, des stratégies et des lignes directrices en matière de renforcement des capacités, et de les proposer aux membres de l'UIT afin de les aider à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles, ainsi qu'à élaborer des programmes nationaux à cet égard. Les activités suivantes ont notamment été menées avec succès, et les résultats attendus ont été atteints:– Dans le cadre du réseau des centres d'excellence de l'Académie de l'UIT, un total de 64 formations ont été dispensées entre janvier et décembre 2017, en présence de 1 551 participants du monde entier.– La publication en ligne sur le renforcement des capacités dans un environnement des TIC en pleine évolution ("Capacity Building in a Changing ICT Environment") est sortie. – Le rapport sur le renforcement des capacités dans le cadre de la gouvernance de l'Internet est terminé.– Le matériel didactique destiné au programme de formation sur les TIC et les changements climatiques est terminé. – Le rapport sur l'élaboration du programme de formation sur l'Internet des objets est terminé. Ce programme sera composé de 15 modules (8 modules de base et 7 modules avancés). Le recrutement d'experts en vue de la création des modules individuels a débuté. Les modules devraient être prêts d'ici la fin du mois d'avril 2018.– Le programme de formation sur la gestion du spectre a été entièrement revu et mis à jour afin de veiller à ce que les supports utilisés tiennent compte des dernières avancées enregistrées dans le domaine.– Sept formations dispensées par des Centres d'excellence de la région Asie-Pacifique ont eu lieu dans cette région au sujet de la gestion du spectre, de la sécurité de l'Internet et de l'infrastructure IPv6, de la conformité et de l'interopérabilité des réseaux 4G LTE, des technologies, des normes et de la planification liées à l'Internet des objets, des mécanismes réglementaires transsectoriels collaboratifs et de l'analyse de la concurrence dans l'économie numérique, de l'ingénierie du spectre et de la coordination transfrontière des fréquences, ainsi que de la planification des réseaux du large bande mobile et de l'Internet des objets (plus de détails sont fournis dans d'autres sections).Les activités relevant de ce produit ont contribué à accroître la coopération entre l'UIT et les partenaires concernés dans le domaine du renforcement des capacités. Un accord de coopération a été signé avec l'ARCTEL au sujet de la mise en oeuvre conjointe d'un cours de gestion accéléré pour les cadres du secteur des télécommunications. Ce cours visait à offrir une formation certifiée et de haute qualité à des responsables du secteur des télécommunications. Plusieurs manifestations ont été organisées au niveau régional avec divers partenaires, et notamment:– Des ateliers régionaux de formation sur les communications par satellite ont eu lieu pour l'Afrique, la région des Etats arabes et les Caraïbes. Ces ateliers ont été organisés au titre d'un accord de partenariat avec l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (ITSO).– Une formation régionale a été organisée en Tunisie en coopération avec le CIFODECOM, sur les principes de base applicables aux réseaux à fibres optiques.– L'édition 2017 de la formation sur le thème "Se préparer à des conférences internationales" a été organisée en partenariat avec la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT). La formation a été dispensée en deux étapes (en ligne et sous forme traditionnelle).– La réunion des partenaires universitaires de l'UIT a eu lieu à Budapest (Hongrie) sur le thème "Acquérir des compétences pour l'ère numérique". Les participants à la réunion ont contribué à renforcer la coopération entre l'UIT et les établissements universitaires participant à ses travaux, ainsi qu'entre ces établissements et les centres d'excellence. – Une formation régionale a été organisée en coopération avec la Sudatel Telecommunications Academy (SUDACAD) au Soudan, en vue de renforcer les capacités des participants dans l'identification des risques commerciaux et liés aux projets TIC, et afin de fournir un processus structuré pour la gestion des risques dans le secteur des TIC.– Dans le cadre de l'initiative de partenariat avec l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA-UAE), un projet régional sur le renforcement des capacités humaines en matière de protocole IPv6 dans les PMA de la région arabe et en Palestine a été signé.D'autres manifestations et formations spécifiques en matière de renforcement des capacités ont été organisées, dont notamment:– L'atelier régional annuel sur le renforcement des capacités humaines pour les pays d'Afrique s'est tenu à Maurice en présence de 121 participants issus de 27 pays. Pour les professionnels du secteur des TIC issus du domaine public, de l'industrie et des établissements universitaires, l'atelier a offert une plate-forme leur permettant d'améliorer leur compréhension des questions liées aux écosystèmes de l'Internet des objets en Afrique.– Lors d'un atelier régional organisé en Ukraine par l'UIT, des professionnels du renforcement des capacités ont échangé au sujet de leurs expériences.– L'atelier régional sur le renforcement des capacités dans le contexte de la gouvernance internationale de l'Internet s'est tenu au Brésil. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 9, 15, 20, 21, 22, 30, 32, 33, 36, 40, 50, 59, 73, 77 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 72, 137, 139, 140, 176, 188, 189, 197, 199, 202 |
| *Conseil* | Résolution 1143 |
| *AMNT* | Résolutions 54, 59, 72 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grande orientation C4 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et paragraphes 8, 22, 23a, 26g, 49, 51, 65, 72h, 86, 87, 90c, d, f, 95, 114b de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1 (cible 1.b), 2 (cible 2.3), 3 (cibles 3.7, 3.b, 3.d), 4 (cibles 4.4, 4.7), 5 (cibles 5.5, 5.b), 6 (cible 6.a), 8 (cible 8.2), 9 (cibles 9.1, 9.b, 9.c), 12 (cibles 12.7, 12.8, 12.a, 12.b), 13 (cibles 13.2, 13.3, 13.b), 14 (cible 14.a), 16 (cible 16.a), 17 (cibles 17.9, 17.18) |

## 4.2 Statistiques sur les télécommunications/TIC

|  |
| --- |
| Le BDT dispose de l'ensemble le plus complet au monde de données et de statistiques sur les TIC dans divers domaines: infrastructure des TIC, accès aux TIC et leur utilisation, politiques et réglementation et questions relatives aux coûts et aux politiques tarifaires. Les travaux de l'UIT relevant de ce produit ont permis d'améliorer l'accessibilité et la diffusion de bases de données statistiques sur les TIC comparables à l'échelle internationale et publiées en temps opportun.Le 15ème Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS) a eu lieu en Tunisie au mois de novembre 2017. Dans le cadre de l'édition de 2017 du WTIS, les participants ont pris part, en séance plénière, à des discussions de haut niveau sur les données sur les TIC pour l'investissement et sur les tendances émergentes dans le domaine des TIC concernant l'intelligence artificielle, les mégadonnées, l'informatique en nuage et l'Internet des objets. Les participants ont aussi eu l'occasion de suivre une sélection de démonstrations, de tutoriels et de discussions éclair sur les outils de visualisation des données et d'analyse des mégadonnées, la production participative, les réseaux de prochaine génération et le suivi de l'économie numérique. La dernière édition du rapport de l'UIT intitulé "Mesurer la société de l'information" a été présentée au cours du WTIS-17. Ce rapport contient les derniers résultats de l'indice de développement des TIC (IDI), qui est l'indice de référence au niveau international qui enregistre le niveau de développement des TIC dans plus de 170 économies dans le monde. Ce rapport a aidé à enrichir les connaissances des décideurs, des investisseurs et des entrepreneurs sur les tendances actuelles du marché des TIC, en leur fournissant une analyse précise de l'évolution des télécommunications/TIC dans le monde et en leur permettant de prendre des décisions fondées sur des données probantes.En 2017, un certain nombre de produits statistiques ont été mis à disposition afin d'améliorer l'information et d'enrichir les connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC sur la base de statistiques de qualité, comparables au niveau international.– La dernière édition de la base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde et la version 2017 de la publication conjointe de l'UIT et de la Banque mondiale intitulée "The Little Data Book on Information and Communication Technology" (petit recueil de données sur les TIC) ont été publiées respectivement en janvier et en juin 2017. Les données fournies permettront aux utilisateurs de prendre des décisions éclairées dans le domaine des TIC, reposant sur des statistiques comparables au niveau international.– Les rapports concernant les tendances et l'évolution du secteur des TIC pour les régions Amériques, Asie-Pacifique et Europe ont été achevés et constituent une contribution aux réunions préparatoires régionales (RPM). Les rapports ont permis aux membres de l'UIT de connaître les tendances en matière de TIC dans leurs régions, offrant ainsi un point de départ aux débats tenus lors des RPM.– La version longue du questionnaire 2017 sur la collecte des données a été achevée. Quelque 150 pays ont répondu à la version longue du questionnaire 2017 sur les indicateurs de télécommunications/TIC dans le monde (WTI). Quelque 60 pays ont répondu à la version abrégée du questionnaire 2017 relatif aux TIC dans les ménages, et 114 pays ont répondu au questionnaire 2017 sur le panier de prix des TIC.Le projet de l'UIT relatif aux mégadonnées pour la mesure de la société de l'information a été mené avec succès. Il comprenait la réalisation d'études pilotes dans six pays (Colombie, Géorgie, Kenya, Philippines, Suède et Emirats arabes unis) et visait à comprendre la manière dont les mégadonnées issues du secteur des TIC, en particulier des opérateurs de télécommunication, peuvent produire de nouveaux indicateurs ou compléter des indicateurs existants en vue de mesurer la société de l'information. Le projet a débouché sur la rédaction de six rapports de pays et d'une méthodologie décrivant les indicateurs des TIC sur les mégadonnées, ainsi que la manière dont les indicateurs peuvent être produits par les opérateurs et les fournisseurs de services et dont les données peuvent être recueillies au niveau national. Le document a été élaboré et renforcé sur la base d'expériences réalisées par des pays pilotes. L'utilisation de la méthodologie établie garantira la comparabilité à l'échelle internationale des indicateurs des TIC produits à partir de sources de mégadonnées. Les activités de l'UIT relevant de ce produit ont encore contribué à élargir la coopération et ont amélioré les méthodologies et les normes internationales en matière de statistiques sur les TIC grâce aux travaux du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH). Les groupes EGTI et EGH de l'UIT se sont réunis à Genève (Suisse) au mois de septembre. Près de 100 spécialistes des statistiques issus de ministères chargés des TIC, d'offices nationaux de la statistique, de régulateurs des télécommunications et d'organisations internationales de 48 pays ont participé à ces réunions. Ils ont débattu de la manière d'améliorer le suivi et l'utilisation des TIC par les ménages et les personnes, ainsi que de la manière dont les données des fournisseurs de services TIC pourraient être utilisées pour renseigner les décideurs et les régulateurs et pour aider à contrôler et à stimuler le développement des TIC.Les capacités et les compétences des organismes producteurs de statistiques sur les TIC en matière de collecte de données, d'élaboration et d'analyse d'indicateurs sur les TIC comparables sur le plan international ont été améliorées grâce à plusieurs activités de renforcement des capacités, parmi lesquelles notamment:– un atelier national sur les indicateurs des TIC organisé au Rwanda;– un atelier national de formation sur les statistiques relatives aux TIC organisé en Mongolie;– un atelier régional de l'UIT pour l'Asie-Pacifique sur les statistiques relatives aux TIC organisé en Chine. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 8, 30, 33, 37, 43, 50, 51, 52, 57, 59, 60 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 71, 72, 137, 139, 140, 176, 188, 189, 197, 199, 202 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Les statistiques sur les télécommunications/TIC sont importantes pour le suivi de la mise en oeuvre de toutes les Grandes orientations du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et sont citées dans les paragraphes 112 à 119 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, ainsi que dans le paragraphe 70 du Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en oeuvre des textes issus du SMSI. |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Les statistiques sur les télécommunications/TIC sont importantes pour le suivi de la mise en oeuvre de tous les Objectifs de développement durable et sont citées dans les paragraphes 48, 57, 74-76, 83 du Programme de développement durable à l'horizon 2030. |

## 4.3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers

|  |
| --- |
| En 2017, les capacités des Etats Membres ont été renforcées plus avant en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques, de stratégies et de lignes directrices relatives à l'inclusion numérique, en vue de garantir l'accessibilité des télécommunications/TIC aux personnes handicapées.Le 27 avril, des manifestations ont été organisées partout dans le monde dans le cadre de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, notamment au siège et dans tous les bureaux régionaux de l'UIT, en vue de sensibiliser l'opinion publique et de contribuer à la création d'un environnement mondial qui confère une autonomie accrue aux jeunes filles et aux jeunes femmes et les encourage à envisager d'entreprendre des études ou une carrière dans le secteur des TIC en plein essor. Depuis la première Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC, célébrée en 2011, plus de 9 000 manifestations se sont déroulées dans 166 pays et ont contribué à l'autonomisation de plus de 300 000 jeunes filles et jeunes femmes dans le monde entier. En 2017, quelque 70 000 jeunes filles originaires de 134 pays ont participé à plus de 2 100 manifestations, organisées notamment dans 30 pays de la région Afrique, 33 pays de la région Amériques, 12 pays de la région des Etats arabes, 20 pays de la région Asie-Pacifique, six pays de la Communauté des Etats indépendants et 33 pays de la région Europe. Le portail de l'UIT "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" a enregistré 1 117 695 pages consultées entre janvier et septembre 2017, contre un total de 383 552 pages consultées en 2016 et de 337 936 pages consultées en 2015. Des dizaines de millions de personnes à travers le monde ont été sensibilisées à la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC, qui a été couverte par la BBC World Service Television en 2017. Le hashtag #GirlsinICT a atteint plus de 63 millions de comptes Twitter et a fait l'objet de 255 057 360 consultations.Les membres de l'UIT ont été informés et ont échangé de bonnes pratiques grâce à la publication hebdomadaire de pratiques et de stratégies innovantes en matière d'inclusion numérique sur le site du bulletin d'actualité de l'UIT-D sur l'inclusion numérique. Les membres de l'UIT ont pu prendre connaissance de 181 programmes et bonnes pratiques sur l'inclusion numérique publiés sur ce site (<http://digitalinclusionnewslog.itu.int/>) entre janvier et septembre 2017, avec plus de 6 757 consultations des articles du site du bulletin d'actualité au cours de cette période. Près de 200 parties prenantes ont été sensibilisées à l'importance de doter les jeunes de compétences numériques adaptées à leur emploi au cours du dialogue de haut niveau sur les compétences numériques pour l'emploi décent des jeunes, qui s'est tenu dans le cadre du Forum du SMSI organisé en juin 2017. A cette occasion, la campagne conjointe UIT-OIT sur les compétences numériques pour l'emploi décent des jeunes a été lancée afin d'inciter un éventail de parties prenantes à doter 5 millions de jeunes dans le monde de compétences numériques adaptées à leur emploi d'ici 2030. La campagne a été lancée dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de l'emploi décent des jeunes, qui bénéficie du soutien de 22 institutions du système des Nations Unies. L'UIT joue le rôle de chef de file dans le domaine thématique des compétences numériques de cette Initiative, qui vise à intensifier les actions menées au niveau national ([www.itu.int/digitalskills](http://www.itu.int/digitalskills)).Parmi les autres activités de sensibilisation et de renforcement des capacités figurent notamment:– la fourniture d'une assistance à l'Egypte dans l'élaboration de sa politique nationale d'accessibilité des TIC;– la création d'un centre d'accès à l'Internet et de formation pour les personnes malentendantes au Bélarus en mars 2017;– la fourniture d'un soutien à plus de 100 dirigeants autochtones issus des Etats Membres de l'UIT dans la région des Amériques en vue de renforcer leurs capacités en matière d'utilisation des télécommunications/TIC au service du développement social et économique;– la mise en place d'un programme de formation sur l'accessibilité du web intitulé "Internet for @ll" (l'Internet pour tous) composé d'une manifestation visant à recueillir l'adhésion des milieux politiques au niveau national sur l'accessibilité des TIC, et de deux cours traditionnels de formation de formateurs sur les contenus web accessibles et sur la conception et la mise au point de sites web accessibles, conformément aux règles pour l'accessibilité des contenus web (WCAG) 2.0. Le programme de cette formation au niveau national sur l'accessibilité du web a été traduit en anglais, en français et en arabe; il sera traduit dans les autres langues officielles de l'Union en 2018.– la fourniture d'une assistance au Ministère des technologies de l'information et de la communication de l'Egypte afin de formuler une politique en matière d'accessibilité des TIC pour l'Egypte. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 9, 11, 15, 20, 21, 22, 23, 30, 32, 55, 58, 68, 76, 77 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 64, 70, 71, 131, 139, 140, 175, 184, 198, 202 |
| *AMNT* | Résolution 55, 69 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations C2, C4, C7 et C8 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et le paragraphe 90 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1 (cibles 1.2, 1.4, 1.a, 1.b), 4 (cibles 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.a, 4.b), 5 (5.1, 5.5, 5.b, 5.c), 8 (cibles 8.2, 8.3, 8.5, 8.6, 8.10, 8.b), 9 (cible 9.c), 10 (cibles 10.2, 10.3), 11 (cibles 11.2, 11.7, 11.c), 16 (cible 16.b), 17 (cibles 17.6, 17.7, 17.8, 17.17) |

## 4.4 Fourniture d'une assistance ciblée aux PMA, aux PEID et aux PDSL

|  |
| --- |
| En 2017, l'UIT a poursuivi ses efforts en vue de mieux faire connaître l'importance des TIC pour le développement durable, d'offrir une assistance ciblée et de renforcer les capacités des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL), et des petits Etats insulaires en développement (PEID). Diverses activités, initiatives, programmes et projets liés aux TIC ont été mis en oeuvre dans les pays concernés.Au mois d'octobre 2017, en amont de la CMDT-17, une Table ronde ministérielle sur les TIC au service des Objectifs de développement durable dans les PMA, les PDSL et les PEID a été organisée en présence de 90 participants. Les participants ont mis en lumière la manière dont les TIC accélèrent la réalisation des Objectifs de développement durable et ont évoqué des initiatives au niveau national sur la manière d'apporter des solutions et de surmonter les obstacles quant au prix, à la connectivité et à l'utilisation des TIC, ainsi qu'à l'accès à ces technologies.D'importantes activités de sensibilisation et de communication ont été menées à bien au cours de manifestations organisées par le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement. Parmi ces manifestations, citons la réunion régionale des pays les moins avancés d'Afrique, tenue au Sénégal, ainsi que la réunion du Groupe d'experts sur le financement du développement des infrastructures, visant à permettre une intégration accrue des pays en développement sans littoral dans le commerce mondial, et la 15ème réunion du groupe consultatif interinstitutions du système des Nations Unies et des organisations internationales sur la mise en oeuvre du Programme d'action d'Istanbul (IPoA) pour les pays les moins avancés pour la période 2011-2020, toutes deux organisées à New York. Deux rapports sont en cours d'élaboration sur les pays en développement sans littoral (PDSL) de la région Amériques, et sur les possibilités en matière de connectivité et les défis à relever en Bolivie et au Paraguay; ils ont pour objectifs de renforcer les capacités des PDSL. Le Plan stratégique institutionnel de la commission des technologies de l'information et des communications de la Tanzanie, récemment mise en place, est en train d'être finalisé. Ce plan aidera la Tanzanie à mettre en oeuvre un programme structuré de développement des TIC dans le pays.L'UIT a continué d'aider les pays frappés par des catastrophes à rétablir leurs réseaux de communication, en fournissant une assistance directe: évaluations des dégâts subis par les équipements et les infrastructures, reconstruction et remise en état des infrastructures de télécommunication. Parmi les autres activités de renforcement des capacités organisées figurent notamment:– le programme régional de formation de l'UIT destiné aux pays les moins avancés de la région des Etats arabes sur le protocole IPv6 (CNE-2), organisé en collaboration avec NTC-Soudan au mois d'avril 2017;– un appui à l'intégration des TIC dans le système éducatif de la République kirghize, apporté par le biais de la fourniture d'installations d'enseignement à distance, dans le cadre d'une assistance technique, à l'Institut d'électronique et des télécommunications de l'Université technique nationale de la République kirghize;– une assistance ciblée apportée à la Zambie, sous la forme d'équipements destinés aux établissements scolaires pour aveugles.Au cours de l'année 2017, 624 bourses au total ont été accordées à des participants issus de PMA pour leur permettre de prendre part à des réunions de l'UIT. Chaque PMA a bénéficié d'au moins une bourse. |
| *CMDT* | Résolutions 16, 17, 18, 21, 25, 26, 30, 33, 36, 37, 50, 51, 52, 53, 57, 60 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions 5, 13Résolutions 25, 30, 32, 33, 34, 36, 70, 71, 123, 124, 125, 126, 127, 135, 159, 160, 161, 193, 202 |
| *CMR* | Résolution 12 |
| *CMTI* | Résolution 1 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grandes orientations C4 et C7 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et les paragraphes 9, 23, 26, 49, 59, 87 et 95 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 1 (cible 1.4), 3, 4 (cibles 4.3, 4.5, 4.6, 4.a, 4.b), 5 (cible 5.b), 6, 8 (cible 8.5), 9 (cibles (9.1, 9.2, 9.5, 9.a, 9.c), 10 (cibles 10.2, 10.b), 11 (cibles 11.1, 11.2, 11.7), 12 (cible 12.b), 13 (cible 13.b), 14, 15, 16, 17 (cibles 17.7, 17.8, 17.9, 17.18) |

# 5 Objectif 5: "*Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC*"

## 5.1 Les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets

|  |
| --- |
| En 2017, l'UIT a continué d'apporter une assistance aux pays en développement en matière d'utilisation des TIC en vue d'atténuer les effets des changements climatiques et d'y faire face, ainsi que pour mettre en place des stratégies, des politiques et des cadres réglementaires relatifs aux déchets d'équipements électriques et électroniques.En collaboration avec l'Université des Nations Unies et l'Association internationale des déchets solides (ISWA), l'UIT a achevé l'édition 2017 du rapport The Global E-Waste Monitor (Suivi des déchets d'équipements électriques et électroniques à l'échelle mondiale), dans lequel figurent des statistiques régionales et mondiales concernant, entre autres, la quantité de déchets d'équipements électriques et électroniques produits, les taux de recyclage aux niveaux mondial et régional, ainsi que le nombre de pays disposant de lois sur ce type de déchets. Ce rapport constitue l'un des principaux résultats du Partenariat mondial sur les statistiques relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques.Plusieurs autres manuels, lignes directrices et rapports importants ont été élaborés, dont notamment:– un manuel pour l'élaboration d'un cadre stratégique sur les déchets d'équipements électriques et électroniques résultant de l'utilisation des TIC;– du matériel didactique relatif aux TIC et aux changements climatiques;– un rapport visant à concevoir une politique et un cadre réglementaire en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques pour le Malawi, comportant notamment une évaluation du traitement actuel de ces déchets et des prévisions concernant leur volume et leur valeur;– une étude visant à déterminer les besoins des pays africains en matière de renforcement des capacités en ce qui concerne l'élaboration de lignes directrices concernant la mise en place de cadres législatifs. Cette étude recommande l'adoption d'un plan relatif au renforcement des capacités en vue de mettre en place un cadre législatif applicable aux déchets d'équipements électriques et électroniques.D'autres activités ont été organisées en vue de renforcer les capacités, d'accroître la sensibilisation et d'aider les pays dans la mise en place de politiques et de cadres adaptés, et notamment:– la politique de gestion et le cadre réglementaire concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques pour Sainte-Lucie ont été finalisés; – un atelier régional de formation sur les TIC au service de l'atténuation des effets des changements climatiques et de l'adaptation à ces effets a été organisé dans la région des Etats arabes;– un atelier régional sur les perspectives en matière de gestion intelligente de l'eau dans la région des Etats arabes a été organisé en collaboration avec le centre international de Tunis pour les technologies environnementales (CITET);– un forum régional sur l'Internet des objets au service du développement des villes intelligentes et durables a été organisé pour la région des Etats arabes. |
| *CMDT* | Résolutions 17, 21, 30, 32, 37, 50, 52, 53, 66 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions: 5, 13, Résolutions: 25, 71, 182 |
| *AMNT* | Résolution 73 |
| *Grandes orientations du SMSI* | La grande orientation C7 (cyberécologie) figurant dans le Plan d'action de Genève est étroitement liée au Produit D.5.1 |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 3 (cible 3.9), 5 (cible 5b), 9, 11 (cible 11b), 13 (cibles 13.1, 13.2 et 13.3), 14, 15 |

## 5.2 Télécommunications d'urgence

|  |
| --- |
| En 2017, l'UIT a continué de faciliter les interventions d'urgence en cas de catastrophe, de renforcer les capacités et d'améliorer les communications pour les opérations de secours.L'UIT a déployé des équipements de télécommunication d'urgence dans les Caraïbes en soutien aux opérations de secours menées à la suite du passage des ouragans dévastateurs de catégorie 5 Irma et Maria. Des équipements de télécommunication d'urgence ont été distribués dans plusieurs Etats Membres, y compris Haïti, la Dominique et Antigua-et-Barbuda, et notamment des téléphones par satellite ainsi que des terminaux BGAN et des microstations, en soutien aux efforts déployés en matière d'aide humanitaire. En outre, l'UIT a aidé le Gouvernement du Zimbabwe à réparer les dégâts causés par de graves inondations, grâce au déploiement d'équipements de télécommunication d'urgence. Ces équipements ont été utilisés pour coordonner les activités de rétablissement et de reconstruction, en permettant notamment aux communautés les plus touchées du pays de communiquer.L'UIT a signé plusieurs accords de coopération:– un accord de coopération avec l'Australie pour la mise en oeuvre d'un projet sur les télécommunications d'urgence dans la région Asie-Pacifique;– un mémorandum d'accord sur les télécommunications d'urgence avec la CITEL, la COMTELCA et la CTU pendant la CMDT-17, en Argentine.L'UIT a également organisé des activités relatives au renforcement des capacités dans les domaines des communications d'urgence, des changements climatiques, des villes intelligentes et durables et des déchets d'équipements électriques et électroniques, ainsi que concernant les équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT). Citons notamment:– un atelier sur les technologies permettant d'atténuer les effets des tremblements de terre et des tsunamis, organisé au Pérou;– le deuxième forum multi-parties prenantes sur le rôle des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes, organisé en Colombie;– l'atelier régional de formation de l'UIT pour la région des Etats arabes sur les TIC pour la gestion des catastrophes, organisé au Soudan;– l'atelier de formation sur la configuration des serveurs et la collecte de données pour des projets relatifs aux mégadonnées (stockage sûr et analyse des relevés détaillés des communications), ainsi que sur l'utilisation des applications TIC telles que les services de télésanté, pour la coordination humanitaire, organisé au Sierra Leone;– l'atelier de formation et le groupe spécialisé relatif au projet sur la connectivité par satellite dans le Pacifique, organisé en Thaïlande. |
| *CMDT* | Résolutions 1, 5, 17, 21, 30, 32, 34, 37, 50, 52, 53, 69 |
| *Conférence de plénipotentiaires* | Décisions: 5, 13, Résolutions: 25, 37, 71, 98, 136, 140, 182, 202 |
| *CMR* | Résolution 646, 647 |
| *CMTI* | Résolution 2 |
| *Grandes orientations du SMSI* | Grande orientation C7 |
| *Contribution aux cibles des Objectifs de développement durable* | Objectifs de développement durable: 3 (cible 3.9), 5 (cible 5b), 9, 11 (cible 11b), 13 (cibles 13.1, 13.2 et 13.3), 14, 15 |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_